



Centre Dentaire et d'implantologie
L'Ange-Gardien

Avis à tous les patients du Centre Dentaire et d'implantologie L'Ange-Gardien

Politique à l'égard des rendez-vous annulés ou manqués

Pour offrir un service de qualité, nous avons besoin de votre collaboration.

Nous vous demandons:

De nous aviser **48 heures à l'avance pour tous changements ou annulation de rendez-vous**. Cet avis de 48 heures nous permet d'offrir le rendez-vous à une autre personne et permet au dentiste de réorganiser son horaire sans être pénalisé par votre absence. Votre collaboration est grandement appréciée. Dans le cas contraire, des **Frais d'annulation de 50\$** pourraient vous être facturés et payables avant votre prochain rendez-vous.

Il est important de souligner qu'à la suite de **2 rendez-vous manqués** sans raison justifiable ou valable, votre dentiste traitant jugera de la **pertinence** de vous offrir un autre rendez-vous.

De plus, nous vous demandons de vous présenter à l'heure prévue.

Merci de votre compréhension,

L'équipe dentaire du Dr Marc-André Barrette